



« Des gens et un service exceptionnels » NOTRE CODE DE CONDUITE



Publication : Juillet 2026

©2026 AutoZone, Inc. Tous droits réservés. AutoZone, AutoZone & Design et ALLDATA sont des marques déposées d'AutoZone IP LLC ou de l'une de ses sociétés affiliées.





UN MOT DE PHIL DANIELE

Plus de pièces, plus de plaisir!

Chers AutoZoners,

Nous sommes heureux de vous compter parmi les nôtres! Que vous travailliez dans l'un de nos 7 700 magasins, centres de distribution et centres de soutien, à ALLDATA ou aux quatre coins du monde, merci de faire partie de notre équipe soudée et d'avoir autant à cœur les besoins de nos clients.

Peu importe vos fonctions ou votre lieu de travail, nous faisons tous partie d'une même équipe et partageons tous le même objectif : les membres d'AutoZone font toujours passer le client en premier! Le Code de conduite d'Autozone (le « Code ») réaffirme cet engagement en tablant sur notre promesse et nos valeurs. Il renforce nos liens entre collègues, mais aussi nos rapports avec nos communautés.

Le Code se veut un guide qui nous aide à honorer les six valeurs d'AutoZone (« Un membre d'AutoZone ne manque jamais de... ») dans nos décisions. Chaque membre d'AutoZone doit lire le Code, en prendre acte et le respecter. Si vous doutez de la bonne marche à suivre dans une situation, je vous invite à communiquer avec les personnes-ressources mentionnées dans ces pages ou à demander l'avis de vos collègues d'AutoZone. Veillons à demeurer une équipe soudée pour maintenir une culture qui élève chacun de nous et inspire confiance à nos clients.

C'est vous, nos plus de 130 000 membres partout dans le monde, qui êtes notre plus grand atout. C'est grâce à vous que les clients reviennent vers AutoZone. Votre service à la clientèle exceptionnel leur permet de rouler en toute sécurité pour se rendre au travail, visiter leurs proches ou réagir à une urgence. Je crois que la formule « Des gens et un service exceptionnels » résume bien cette culture qui distingue AutoZone de ses concurrents. Et c'est en respectant à la lettre notre Code, notre promesse et nos valeurs que nous nous démarquons.

Chers membres d'AutoZone, je suis très honoré de faire partie de notre formidable famille et de travailler avec chacun d'entre vous. Je suis emballé par les progrès que nous avons réalisés et les objectifs que nous atteindrons à l'avenir. Merci de votre passion et de votre immense dévouement à l'égard d'AutoZone, de vos collègues et de nos clients.

Phil Daniele

Président Président et Chef de la Direction
Satisfaction de la Clientèle



Don:

A-U-T-O-Z-O-N-E

C'est qui le meilleur ?

AUTOZONE !

C'est qui le numéro un ?

LE CLIENT !

Chez AutoZone, le client passe toujours en premier!

Les pièces et les produits, on les connaît.

Nos succursales sont super belles!

On a la meilleure marchandise au meilleur prix.



PILERS BASE DE NOTRE CULTURE

Les membres d'AutoZone font leur la promesse et les valeurs d'AutoZone et partagent cette passion et cette énergie en faisant le cri de ralliement d'AutoZone. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la culture d'AutoZone.

PROMESSE ET VALEURS

Chez AutoZone, le client passe toujours en premier!

Les pièces et les produits, on les connaît.

Nos succursales sont super belles!

On a la meilleure marchandise au meilleur prix.



©2026 AutoZone, Inc. Tous droits réservés. AutoZone, AutoZone & Design et ALLDATA sont des marques déposées d'AutoZone IP LLC ou de l'une de ses sociétés affiliées.

Le membre d'AutoZone ne...

FAIRE PASSER LE CLIENT EN PREMIER

Dépasser les attentes du client avec un service à la clientèle du tonnerre, sans compter ses efforts. Comprendre les besoins du client et trouver une solution à ses problèmes. Traiter chaque client comme son seul.

SE SOUCIER DES GENS

Traiter les autres avec dignité et respect. Souligner les bons coups et donner souvent de la rétroaction. S'intéresser aux autres et à la société. Créer un milieu sûr. Prendre en main son propre perfectionnement et contribuer à celui d'autrui.

VISER L'EXCELLENCE

Honorer ses engagements et en être responsable. Respecter les normes juridiques et éthiques les plus élevées. Bien utiliser ses ressources et promouvoir l'économie. Faire preuve d'initiative, travailler rapidement et bien faire les choses la première fois.

MOTIVER LES AUTRES

Transmettre sa passion pour l'entreprise. Générer de l'enthousiasme, motiver les autres et favoriser l'innovation. Écouter de bonne foi.

CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ

Honorer le patrimoine, les différences et les qualités uniques de chaque personne. Former des équipes aux modes de pensée, compétences, connaissances et antécédents divers. Accorder de la valeur aux idées et opinions d'autrui.

TABLE DES MATIÈRES

01

QUE RENFERME NOTRE CODE ?

- 1 Un mot de Phil Daniele
- 2 Cri de ralliement et promesse
- 3 Piliers de notre culture
- 4 Table des matières
- 5 À quoi sert le Code ?
- 6 Attentes et responsabilités
- 7 Plus que le nécessaire
- 8 Conformité des décisions aux principes d'AutoZone
- 9 Signalement des violations du Code

02

ENGAGEMENTS ENVERS LE CLIENT

- 10 Résolution des problèmes
- Sécurité des produits
- 11 Sécurité des produits
- 12 Pratiques de publicité et de vente
- 13 Éthique des affaires
- 15 Pratiques des commercialisation

03

ENGAGEMENTS ENVERS LES MEMBRES

- 16 Souci des gens
- 18 Lois sur le travail et les droits de la personne
- 18 Collaboration avec les fournisseurs
- 19 Santé au travail
- 20 Protection des renseignements personnels et commerciaux

04

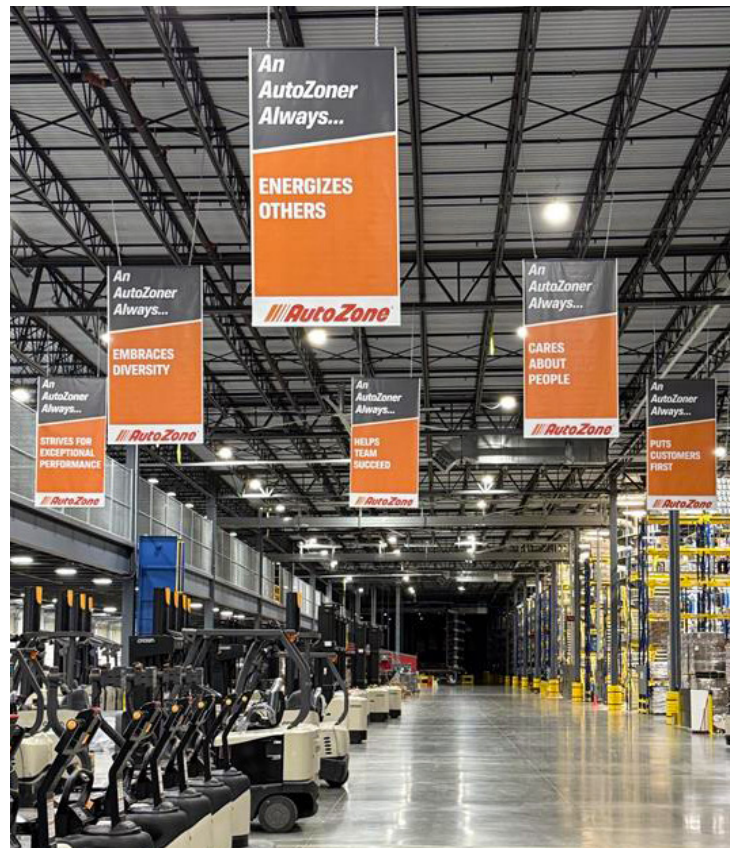
ENGAGEMENTS ENVERS AUTOZONE ET LES INVESTISSEURS

- 21 Économie et gestion des ressources
- 22 Gestion des conflits d'intérêts
- 25 Cadeaux, repas et hospitalité
- 27 Tenue de livres et de dossiers
- 28 Délits d'initié
- 29 Utilisation responsable des biens de l'entreprise

05

ENGAGEMENTS ENVERS LA SOCIÉTÉ ET LA LOI

- 30 Tiers et intervenants externes
- 31 Lutte contre la corruption
- 32 Commerce mondial et lois contre le blanchiment d'argent
- 33 Protection de l'environnement
- Dons politiques et revendications
- 34 Signalement d'un problème
- Dérogation



Toutes les politiques mentionnées dans le Code sont accessibles sur le [Portail DOC](#) (Daily Online Communications) des membres d'AutoZone. Le présent Code ainsi que le Code de conduite des fournisseurs sont également disponibles sur [AutoZone.com](#). Cliquez [ici](#).

Photos montrant des membres d'AutoZone portant des porte-badges, prises lors d'activités spéciales (réunion nationale des ventes, sommet des fournisseurs, etc.).



À QUOI SERT LE CODE ?

Chez AutoZone, nous nous efforçons de faire des efforts supplémentaires pour fournir un service qui dépasse constamment les attentes. En tant que leader dans le secteur du service après-vente automobile, AutoZone respecte les normes éthiques les plus strictes en matière de comportement et d'intégrité. Nous prouvons à nos clients, à nos fournisseurs, aux communautés que nous servons, à nos investisseurs et à nos collègues que nous savons ce que signifie adopter la bonne conduite.

Notre Code, qui s'articule autour de nos valeurs, est conçu pour nous aider à prendre les meilleures décisions possibles pour AutoZone et dans le cadre de notre travail quotidien.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Tous les membres d'AutoZone, y compris les membres du conseil d'administration, sont tenus de respecter le Code lorsqu'ils agissent au nom de l'entreprise. Nul ne peut, quel que soit son poste ou son niveau d'ancienneté, enfreindre le Code ou trahir la confiance du client.

Nous demandons aussi aux fournisseurs de partout dans le monde et aux autres tiers avec qui nous faisons affaire de respecter des principes semblables, tant dans leur travail que lorsqu'ils agissent au nom d'AutoZone.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur le Code de conduite des fournisseurs d'AutoZone.

Pour la réputation d'AutoZone il est impératif que les membres se comportent en toute intégrité et prennent soin de traiter comme il faut leurs collègues, les clients, les fournisseurs, les investisseurs et tout autre membre de la société.



ATTENTES ET RESPONSABILITÉS

Le Code énonce des lignes directrices et des exigences concernant notre travail, mais les membres d'AutoZone doivent aussi respecter en tout temps quelques principes fondamentaux.

Tous les membres d'AutoZoners doivent:

Connaître les bases. La promesse, les valeurs, le Code, les politiques et les procédures d'AutoZone ont pour but de nous aider à prendre de bonnes décisions. Nous devons tous les connaître et les mettre en pratique dans nos activités quotidiennes.

Communiquer. Pour toute question concernant le Code ou en cas de doute sur une section donnée, adressez-vous à votre gestionnaire ou à un autre membre de la direction.

Respecter la loi. Outre le Code, il peut y avoir d'autres obligations, législatives et réglementaires, à respecter. Les membres d'AutoZone doivent suivre toutes les lois et tous les règlements fédéraux, d'État et locaux.

S'exprimer lorsque quelque chose ne semble pas correct. Si vous pensez qu'il y a un problème, utilisez les procédures de résolution des problèmes d'AutoZone. Lorsque vous soupçonnez une faute, faites confiance à votre instinct et parlez-en à votre responsable ou à une autre ressource répertoriée dans le présent Code

Le cadres d'AutoZone, peu importe leur niveau à tous les niveau hiérarchique, ont des responsabilités en plus:

Mener par l'exemple. Fixer haut la barre pour leurs collègues et les encourager à respecter les normes.

Appliquer une politique de porte ouverte. Être ouvert aux questions et aux signalements.

Vivre au présent. Écouter attentivement ce qu'ont à dire leurs collègues.

Être vigilant. Réagir sans hésiter aux cas potentiels d'inconduite. Si vous avez besoin d'aide, suivez le processus de résolution de problème pour avertir immédiatement les bonnes personnes.

Favoriser la croissance. Aider les membres d'AutoZone à prendre leur croissance en main grâce à un mentorat efficace et par la promotion de l'apprentissage continu et d'activités de développement personnel.

CONNAISSEZ
LES **BASES**

ESSAYEZ-
LE!

RESPECTEZ
LA **LOI**

CODE DE
CONDUITE
AutoZone®

TENEZ VOS
ENGAGEMENTS

PLUS QUE NÉCESSAIRE

Tous les titres de poste d'AutoZone se terminent par « satisfaction de la clientèle », pour que l'on n'oublie jamais notre engagement à donner la priorité aux clients. Pour assurer la satisfaction et la fidélisation de la clientèle, les membres d'AutoZone n'hésitent pas à mettre les bouchées doubles et cherchent toujours des moyens de dépasser les attentes.

Les Membres d'AutoZone Qui Souscrivent À Ce Principe:

- N'ont pas peur des obstacles;
- N'attendent pas qu'on le leur demande pour agir;
- Ne se limitent pas au simple devoir;
- N'en feront jamais assez pour le client;
- Dépassent les attentes;
- Sont animés d'une passion pour le service à la clientèle qui inspire et motive les autres membres d'AutoZone;
- En font toujours plus que prévu;
- Gardent une attitude de dévouement envers le client qui est phénoménale, prodigieuse, bref, extraordinaire.

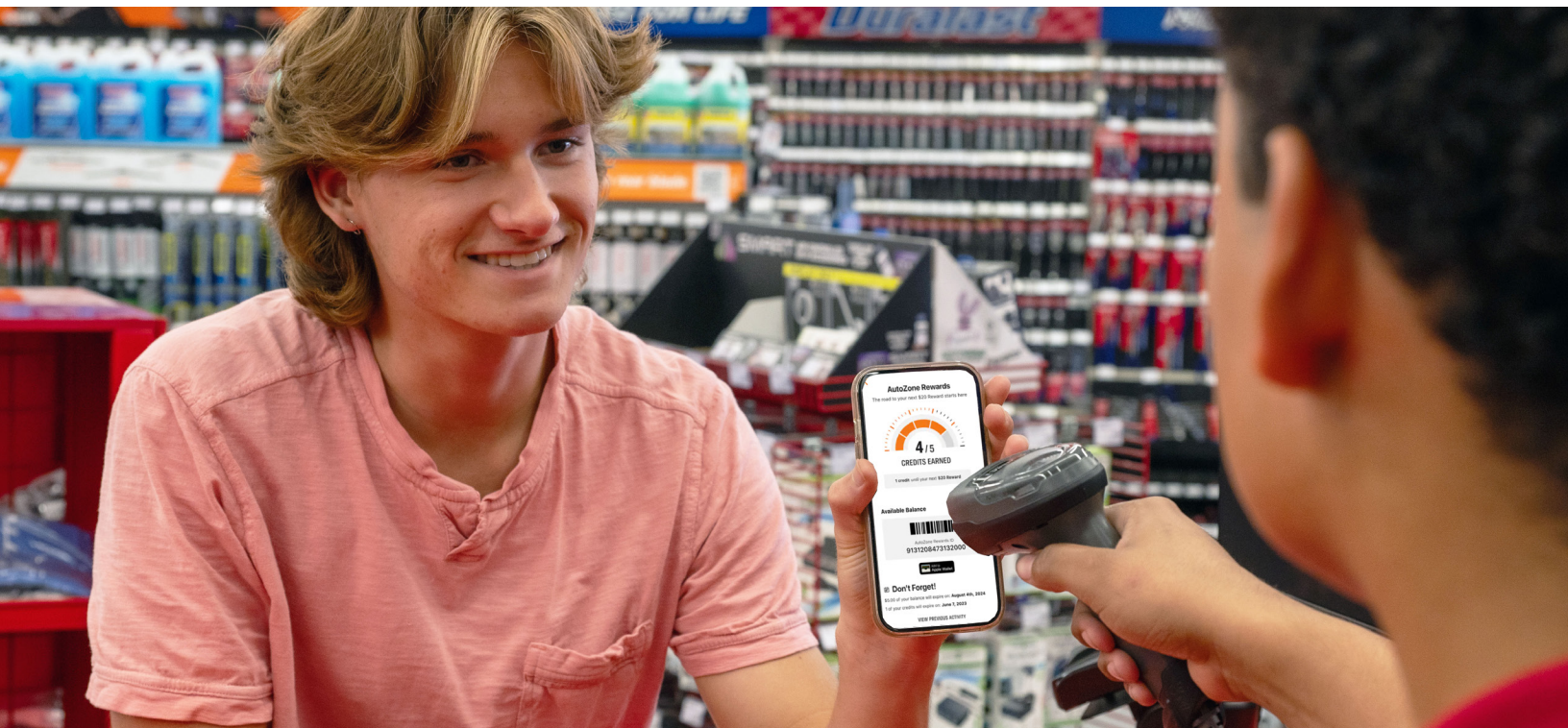
Nous cherchons vraiment à épater!
L'épinglette des actes de dévouement extraordinaires envers le client est le plus grand prix que peut recevoir un membre dans la catégorie du service à la clientèle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE BADGE EXTRA MILER

Le badge « Extra Miler » a été conçu par Lynda Ireland et représente la récompense la plus élevée pour un service client exceptionnel.

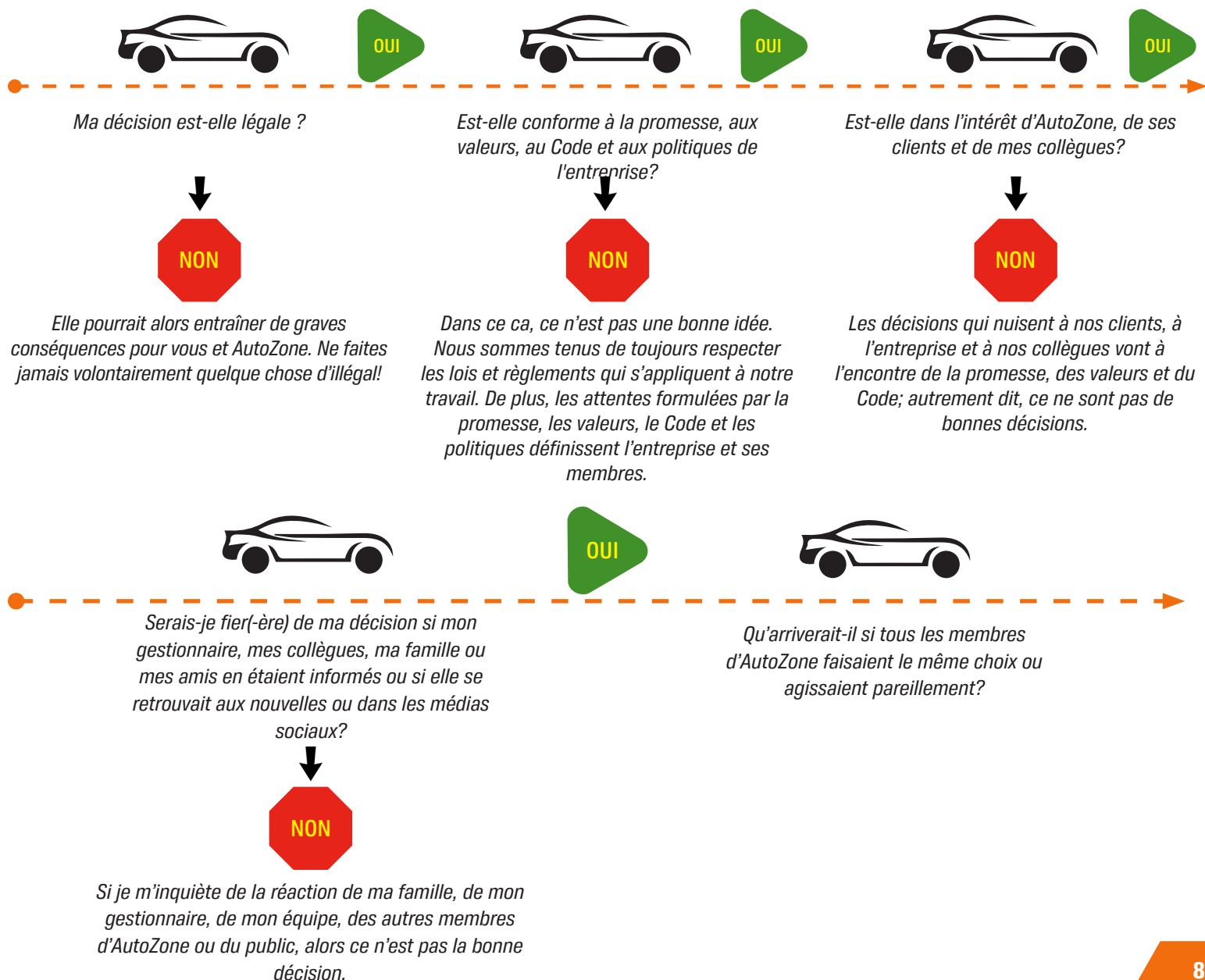
- Le cercle représente des possibilités infinies.
- La couleur or signifie l'excellence.
- La couleur rouge signifie l'énergie.
- L'autoroute triangulaire représente les efforts supplémentaires qui sont faits.
- Le triangle dressé vers le haut signifie « viser le sommet de la réussite ».





CONFORMITÉ DES DÉCISIONS AUX PRINCIPES D'AUTOZONE

Aussi nombreuses que puissent être les directives et exigences du Code concernant votre travail, appliquez nos valeurs et ces principes de base pour orienter votre prise de décisions. Il n'est pas toujours possible de savoir si une décision est légale ou éthique. En cas de doute, parlez à votre gestionnaire, aux Ressources humaines ou à l'avocat général d'AutoZone.



SIGNALER DES VIOLATIONS DU CODE



À QUI PUIS-JE M'ADRESSER EN CAS DE PROBLÈME ?

Le travail d'équipe nécessite une transparence réciproque. Communiquer ses questions et ses commentaires et signaler les cas réels ou potentiels d'inconduite, c'est dans notre culture. En vous exprimant, vous faites d'AutoZone un meilleur endroit où travailler et vous empêchez les petits problèmes de prendre de l'ampleur.

Si vous soupçonnez une violation de la loi, de notre Code ou de toute autre politique, plusieurs options s'offrent à vous:

1. Parlez-en avec votre supérieur immédiat.
2. Vous pouvez également faire part de vos préoccupations à votre gestionnaire, aux Ressources humaines ou à l'avocat général d'AutoZone.
3. Appelez la ligne téléphonique du Code de conduite d'AutoZone.
4. Envoyez un courriel à General.Counsel@AutoZone.com ou à FCPA.GeneralCounsel@AutoZone.com.
5. Envoyez une lettre à AutoZone, Inc., à l'attention de General Counsel, Dept. #8074, P.O. Box 2198, Memphis, TN 38103.
6. Remplissez le formulaire de déclaration d'incident en [cliquant ici](#). Vous pouvez y accéder à partir de n'importe quel navigateur Web.

Voir à la [page 34](#) la liste des numéros sans frais où signaler un problème ou une violation.

SIGNALEMENT À LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION (COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DES ÉTATS-UNIS)

AutoZone oblige ses membres à assurer la confidentialité de ses renseignements commerciaux délicats, mais nulle disposition du Code (ou d'autres politiques) n'empêche les membres d'AutoZone de porter plainte auprès de la Security and Exchange Commission (SEC). Les membres d'AutoZone ont le droit protégé de communiquer avec la SEC et de collaborer à toute enquête ou procédure, y compris en fournissant des documents ou d'autres renseignements, sans en aviser AutoZone ni obtenir son autorisation.

QU'ARRIVE-T-IL APRÈS?

Les signalements des membres d'AutoZone sont pris au sérieux. Nous examinons tous les signalements ou enquêtons sur ces derniers, suivant le cas. Après son enquête, si AutoZone découvre une violation du Code, de l'une de ses politiques ou de la loi, elle prendra des mesures immédiates pour corriger la situation. En fonction du type de violation, ces mesures disciplinaires peuvent aller jusqu'au congédiement et aux poursuites judiciaires qui conviennent, le cas échéant.

AutoZone ne tolère aucunes représailles contre les personnes qui s'expriment de bonne foi. Dénoncer quelque chose de bonne foi, c'est faire connaître ses préoccupations honnêtement, sans tarder et de façon détaillée. Les membres d'AutoZone qui font un signalement de bonne foi sont à l'abri des mesures correctives et des représailles. Ils sont libres de participer à toute enquête éventuelle sur un cas d'inconduite réel ou soupçonné.



RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Les membres d'AutoZone utilisent un processus cohérent pour bien résoudre les problèmes soulevés par le client du premier coup. Il faut d'abord comprendre ce qui se passe. On peut ensuite conseiller et renseigner le client pour l'aider à trouver une solution. Nos succursales comptent aussi de l'équipement qui peut éclairer le client sur une foule de problèmes mécaniques. Aller à la source du problème évite souvent au client des dépenses inutiles et contribue à le fidéliser.

Si vous pensez ne pas pouvoir répondre à la question ou au besoin d'un client, demandez l'aide d'un gestionnaire.



SÉCURITÉ DES PRODUITS

Faire passer le client en premier, c'est entre autres lui fournir des produits sécuritaires, efficaces et de qualité. AutoZone s'engage à vendre des produits sécuritaires aux fins auxquelles ils sont destinés, conformes aux lois et règlements, ainsi qu'aux normes de sécurité de l'industrie.

Quand on lui signale un problème potentiel de qualité ou de sécurité, AutoZone coopère sans tarder avec tous les intervenants concernés, y compris, mais sans s'y limiter, le fabricant et les entités publiques, pour prendre les mesures qui s'imposent.

« La sécurité de nos clients et des membres d'AutoZone est une priorité absolue. »





Le principe WITTDJR® et les conseils fiables sont essentiels à la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel et à la fidélisation du client.

PRATIQUES DE PUBLICITÉ

Fidèle à son engagement envers le client, AutoZone fait preuve d'honnêteté et d'intégrité dans ses pratiques de publicité et d'établissement des prix. L'entreprise est transparente et claire dans toutes ses communications. Elle offre des rabais quand elle obtient les meilleurs produits au bon prix, et non sur la base de fausses indications ou d'une concurrence déloyale.

PRATIQUES DE VENTE

Faire passer le client en premier, c'est aussi plus qu'offrir un service à la clientèle exceptionnel et de superbes succursales. Nous appliquons régulièrement le principe WITTDJR® (sigle anglais pour « Ce qu'il faut pour bien faire les choses »), ni plus ni moins, et offrons au client des conseils fiables afin qu'il ait les outils et l'information nécessaires pour bien faire les choses.

Que ce soit en ligne, au téléphone ou en succursale, nous sommes vrais, honnêtes et responsables dans nos interactions avec le client, et nous lui expliquons en quoi nos produits et services répondent à ses besoins.

Nos indications de rendement se fondent sur des faits et donnent au client des données exactes sur les produits et services, par rapport à ceux de la concurrence.

ET SI...

Un client voit une publicité d'AutoZone pour une nouvelle gamme de batteries et demande : « Votre concurrent affirme que ses batteries durent plus longtemps, alors pourquoi devrais-je choisir AutoZone? »

QUE FAIRE ?

Le membre d'AutoZone doit être honnête et transparent avec le client. Reconnaissez les affirmations des concurrents sans les dénigrer. Évitez d'énoncer des faits non vérifiés ou exagérés.

Appliquez le principe WITTDJR® et concentrez-vous sur les besoins du client pour bien faire les choses. Expliquez-lui que la batterie d'AutoZone répond à ses besoins particuliers, ni plus ni moins.

Prodiguez des conseils fiables et donnez de l'information factuelle et vérifiable sur la performance, la garantie et la fiabilité de la batterie d'AutoZone. Si vous faites des comparaisons, veillez à ce qu'elles soient fondées sur des données prouvées, et non sur des suppositions.

N'oubliez pas : un AutoZoner doit toujours... mettre les clients en priorité... et bien connaître nos pièces et nos produits.



INTÉGRITÉ ET CONCURRENCE

Chez AutoZone, nous assurons la fidélité à vie du client en lui offrant des produits et services concurrentiels d'une valeur sûre. Pour ce faire, nous nous livrons à une concurrence loyale et légale. Les lois antitrust ou les lois sur la concurrence profitent aux clients, car elles protègent la concurrence du marché en permettant d'offrir de bas prix et plus de choix.

Elles maintiennent des conditions de concurrence équitables sur le marché en interdisant aux entreprises de s'entendre pour fixer les prix ou de partager d'autres renseignements sensibles.

AutoZone fixe ses propres prix pour toutes ses pièces et tous ses produits. Les lois antitrust nous interdisent de conclure avec nos concurrents des ententes qui auraient une incidence sur le prix du client ou du fournisseur, empêcheraient d'autres entreprises d'exister sur le marché ou limiteraient l'accès du consommateur à une sélection de pièces, de produits ou de services automobiles.

Peu importe si l'entente est écrite ou verbale, ou si elle est officielle ou non; même l'apparence d'un accord de non-concurrence entre deux parties peut être considérée comme une infraction aux lois antitrust.

Dans notre volonté de participer à la concurrence en toute intégrité, nous n'abordons pas les sujets suivants avec nos concurrents:

- Les prix;
- Les soumissions commerciales;
- La division ou la répartition des marchés, territoires ou clients;
- La lutte contre la vente de produits par un concurrent;
- Les renseignements confidentiels de clients.

Les conférences, associations industrielles et salons professionnels sont des contextes d'affaires où les membres d'AutoZone doivent redoubler de prudence pour éviter les sujets confidentiels ou liés à la concurrence. Si un concurrent tente d'aborder l'un de ces sujets interdits avec vous ou de vous entraîner dans une discussion contraire aux principes de la libre concurrence, faites le bon choix. Dites-lui que vous ne voulez pas en parler, retirez-vous, et informez votre gestionnaire dès que possible.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

AutoZone respecte les normes législatives et éthiques les plus élevées, notamment en ce qui concerne la gestion de l'information sur ses concurrents, la conduite de ses fournisseurs ou ses relations avec ceux-ci.

Il peut être très avantageux de savoir ce que fait la concurrence. On peut alors planifier et détecter les nouvelles tendances. Cependant, il ne faut pas oublier que ces données doivent avoir été recueillies de façon légale et éthique.

Lorsque vous recueillez de l'information sur la concurrence, suivez ces lignes directrices:

Si, dans le cadre de vos fonctions, vous devez recueillir des renseignements sur un concurrent, limitez-vous toujours aux ressources publiques, comme l'information publiée :

- Sur le site Web d'une entreprise ou un blogue de l'industrie;
- Dans un catalogue, une circulaire ou une revue fiable;
- Par un fournisseur tiers;
- Dans un magasin, à la vue des clients.

Les AutoZoners ne doivent jamais...

- **Obtenir ou utiliser des renseignements qui n'ont pas été rendus publics. Fiez-vous uniquement aux sources accessibles au grand public.** Ne vous fiez qu'à des sources ouvertes et accessibles au public.
- **Recourir à l'espionnage, à l'écoute clandestine ou à d'autres pratiques malhonnêtes pour obtenir de l'information. L'intégrité, c'est non négociable.** L'intégrité n'est pas négociable.
- **Utiliser ou diffuser des renseignements confidentiels ou non publics obtenus auprès de clients, de fournisseurs de services ou d'anciens employés de l'un des concurrents d'AutoZone.** Il est essentiel de protéger les renseignements sensibles pour préserver la confiance et la conformité.

Nous faisons une collecte responsable d'information sur la concurrence, mais nous respectons également des normes élevées dans nos relations avec les fournisseurs. Notre promesse et nos valeurs nous incitent à agir dans l'intérêt du client, et nous exigeons la même chose de nos fournisseurs. Nous nous abstenons de faire quoi que ce soit qui accorderait à un fournisseur un avantage ou un traitement préférentiel indus.

Des relations solides et éthiques, voilà la clé de notre succès. Quand nous achetons le produit ou service d'une entreprise, nous envisageons plusieurs facteurs clés, comme la qualité et la sécurité de l'information et la conformité aux règlements. Nous développons des relations d'affaires en nous basant sur la qualité, le mérite et ce qui est le mieux pour nos clients.

ET SI...

Emiliana, gestionnaire de produits, est membre d'AutoZone depuis dix ans. Lors d'un salon professionnel, elle surprend une conversation entre deux représentants d'une entreprise concurrente qui discutent de leur future stratégie de prix. Plus tard, un ancien employé de ce concurrent lui propose des documents internes détaillés sur ses futurs lancements de produits en échange d'une faveur.

En même temps, Emiliana négocie une nouvelle gamme de produits avec deux fournisseurs. L'un d'eux lui offre des billets pour un événement exclusif si elle accepte de favoriser ses produits par rapport à ceux de ses concurrents. Un autre fournisseur lui demande des données internes sur les ventes d'AutoZone pour « l'aider à personnaliser son offre ».

QUE DEVRAIT FAIRE EMILIANA?

- **Informations sur la concurrence:** Emiliana ne doit pas accepter ni utiliser les documents internes proposés par l'ancien employé du concurrent. Elle ne peut se fier qu'aux ressources publiques comme les sites Web, les catalogues ou les publications de l'industrie.
- **Conduit des fournisseurs:** Emiliana doit refuser les billets offerts et aviser son gestionnaire de la situation pour éviter toute apparence de favoritisme et violation de la politique sur les conflits d'intérêts.
- **Relations:** Les données de vente d'AutoZone sont confidentielles; Emiliana ne doit surtout pas les divulguer. AutoZone prend ses décisions d'affaires en fonction de la qualité, de la conformité et de ce qui est le mieux pour elle et ses clients, et non en fonction d'intérêts personnels, d'avantages, d'échanges inappropriés de cadeaux ou d'actes contraires à la politique.

Rappel: un AutoZoner doit toujours... agir avec intégrité et s'efforcer d'offrir un rendement exceptionnel.

Voir la [page 22](#) pour en apprendre davantage sur les relations avec les fournisseurs d'AutoZone (Code des conduite des fournisseurs) et les conflits d'intérêts.

AutoZone fait affaire avec des fournisseurs qui agissent de manière éthique et respectent les lois applicables à leurs activités, dans le pays où ils exploitent leur entreprise.



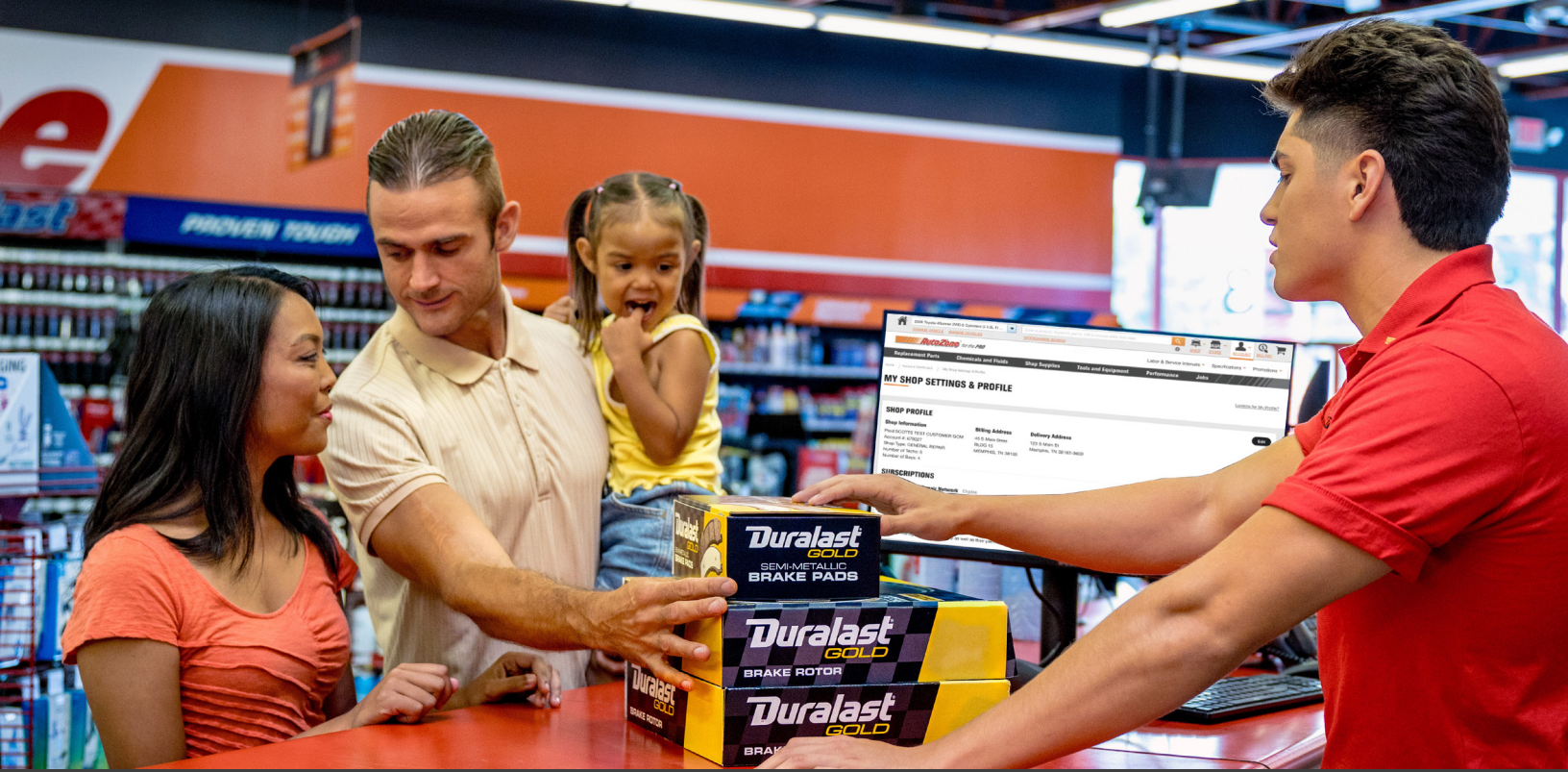


PRATIQUES DE COMMERCIALISATION

Pour servir au mieux nos clients, nous acquérons les meilleures marchandises au meilleur prix et employons des pratiques commerciales, publicitaires et de vente équitables, exactes et honnêtes.

Nous partons du principe que les autres ont de bonnes intentions et voulons qu'on pense la même chose de nous. Nous utilisons des outils analytiques, des données sur le marché et les commentaires de collègues pour fixer indépendamment des prix justes et concurrentiels pour tous les produits et clients.

Dans ce genre de situation...	Que fait AutoZone?
Quand nous vendons nos produits, nous ne discriminons pas en fonction du prix...	Nous fixons et affichons nos propres prix pour que nos clients soient libres de décider s'ils veulent se procurer nos pièces et produits.
Quand un client nous demande de lui accorder le même prix qu'un concurrent...	Nous utilisons des sources tierces fiables pour vérifier le prix offert (sans communiquer avec le concurrent).
Quand nous nous procurons des pièces et des produits auprès d'un fournisseur...	Nous ne demandons pas un prix ou une promotion qui pourrait, selon nous, constituer une forme de discrimination, soit parce que le même barème de prix n'est pas utilisé avec d'autres clients, soit parce que la promotion serait disproportionnée comparativement à la taille de la commande.
Quand nous demandons à un fournisseur de nous accorder le même prix qu'un concurrent...	Nous lui fournissons des renseignements exacts et véridiques à cette fin.



SOUCI DES GENS

Un } k } f@k i AutoZone ~k } ^~^3k y^ } ^s~â.. i^gg^3ks{{s@ p^, @^f{k} k~2 {^ i s, k@~s2l k2 ~k ~^3gsk ik~ qk~ k~2@322k } a~â *rk¼
! 32@~k~kü ~^, ^{k3@ ~oq{k~2 ~^ ^g2s@~â @^3~ r@~@~ {k a^2@s } @s~kü {k~ ispl@k~gk~ k2 {k~ ^3^s2l~ 3~s~3k~ ik gr^g3~ü
, ^{@s~@~ {k~ sil k~ k2 @s~s@~ ik~ ^32@k~ k2 2@^s2@~ gr~^3k a k@~@~k ^, kg isq~s2l k2 @k~^a kg2â
! 32@~k~k g@^s2 b {l l q^s2l ik~ gr^~gk~ a@3@ 2@3~ ~k~ } k } f@k~ k2 ~k p^s2 ~s ~k 2@{o@k ^3g3~k is~g@s } s~^2s@~â P@32k~ {k~ i lgs~s@~
@k{^2s, k~ b {k } a{@s ~@~2 a@s~k~ ~3@ {^ f^~k ik~ g@ } a l2k~gk~ k2 g@~^s~^~gk~ ik {^ a k@~@~kü k2 ik ~^ g^a^gs2l b @k } a{s@ {k~
p@~g2s@~ i 3 a@~2kâ . {{k~ ~k ~k p@~ik~2 y^ } ^s~ ~3@ü

- =^ @ace ou {^ couleur
- =^ ~^2s@~^s2l
- =^ @eligion
- =k qk~@k @3 {is i k~2s2l
ik qk~@k

- L'orientation sexuelle
- L'ascendance
- L'âge
- L'état matrimonial

- Un congé pour obligations familiales
- L'état médical
- Un handicap
- Le statut de vétéran

- D'autres motifs protégés par la loi

Toutes les décisions en matière d'emploi sont prises en fonction des exigences du poste. Cette règle s'applique au recrutement, à l'embauche, à la formation, à la promotion, à la rémunération, aux avantages sociaux, aux mutations, aux occasions de perfectionnement et à tout autre aspect de l'emploi chez AutoZone.

AutoZone est aussi un environnement sans harcèlement où on ne tolère pas le manque de respect ni les comportements hostiles comme:

- les commentaires désobligeants, les blagues de mauvais goût et les insultes;
- l'intimidation;
- les contacts physiques inappropriés, comme les avances sexuelles ou tout autre geste pouvant rendre un membre d'AutoZone mal à l'aise ou créer un environnement de travail hostile.

Pour en savoir plus sur les valeurs et pratiques d'AutoZone en lien avec la discrimination, le harcèlement et les politiques sur la violence au travail, visitez le [Garage d'apprentissage sur DOC](#) pour suivre la formation sur le respect au travail.

Notre attachement à la justice et au respect mutuel s'applique aussi aux clients, aux fournisseurs et aux candidats à un emploi. Si vous prenez connaissance d'un comportement hostile, de discrimination ou de harcèlement, signalez-le immédiatement à la direction.

ET SI...

Michael, endeur-associé à temps partiel, s'est joint récemment à une succursale d'AutoZone. Pendant son dîner, il entend plusieurs collègues se moquer de Mary, qui vient de reprendre le travail après un congé pour cause de maladie chronique. Il intercepte les propos suivants:

« Ne touche pas à ça, tu risques encore de te casser quelque chose! »

et

«J'imagine qu'il va maintenant falloir ménager Mary. »

Michael est mal à l'aise; ces remarques lui semblent irrespectueuses et pourraient être offensantes étant donné l'état de santé de Mary. Il repense à ce qu'on lui a dit sur les valeurs d'AutoZone et le respect au travail pendant sa formation de base.

QUE FAIRE ?

devrait dénoncer la situation à un représentant des ressources humaines. AutoZone ne tolère ni la discrimination ni le harcèlement, qui peuvent prendre la forme de commentaires désobligeants ou offensants envers un membre d'AutoZone. Micheal a beau être nouveau chez AutoZone, c'est l'occasion pour lui de défendre une valeur d'AutoZone : Un membre d'AutoZone ne manque jamais... de se soucier des gens.

Certain comportements nuisent à la bonne marche du travail et à l'ambiance de travail. Ces comportements inappropriés nécessitent une action immédiate (enquête, accompagnement, formation, mesure corrective ou, même, congédiement).

Rappel: Le gestionnaire qui est témoin d'une situation potentielle de harcèlement, de représailles ou de discrimination ou qui reçoit un signalement à cet égard doit immédiatement le signaler au représentant des RH afin qu'AutoZone prenne les mesures appropriées.





LOIR SUR LA TRAVAIL ET LES DROITS DE LA PERSONNE

AutoZone a à cœur la justice, le respect mutuel et l'offre d'une rémunération, de formations et d'avantages sociaux concurrentiels. Chaque membre a droit à une rémunération équitable et à ce que l'évaluation de son rendement et les décisions entourant sa promotion soient fondées sur le mérite et d'autres critères objectifs, sans favoritisme.

De plus, nous croyons que la dignité et le respect sont des droits fondamentaux, pour les membres d'AutoZone comme pour tout le monde.

AutoZone tient à la défense des droits fondamentaux de la personne dans tous ses domaines d'affaires. Nous ne tolérons pas le travail des enfants, le travail forcé, ni la traite de personnes. Nous n'achetons aucun produit des entreprises qui sont impliquées dans ce genre d'activités et n'entretenons aucune relation avec elles.

COLLABORATION AVEC LES FOURNISSEURS

Dans le passé, AutoZone a toujours su briller par une concurrence loyale. Comme nous savons que le choix de nos fournisseurs a un effet sur notre réputation, nous y pensons à deux fois avant de choisir qui nous fournira les produits et services nécessaires à nos activités. Nous nous engageons à bien agir et exigeons la même chose de nos fournisseurs.

Nous traitons avec des fournisseurs éthiques, soucieux de respecter les lois et nos propres normes élevées, et travaillons avec eux pour tisser des liens durables. Nous avons des spécifications pour chaque catégorie de produits afin d'assurer le respect de nos normes. Nous nous abstenons de faire quoi que ce soit qui accorderait à un fournisseur un avantage ou un traitement préférentiel indus.

Nous faisons preuve d'intégrité, d'équité et d'honnêteté, que ce soit avec un client, un fournisseur, un concurrent ou toute autre personne faisant affaire avec AutoZone.



SANTÉ AU TRAVAIL

Les membres d'AutoZone méritent un milieu de travail sécuritaire et productif, où ils peuvent toujours offrir le meilleur d'eux-mêmes. Voilà pourquoi il ne leur est pas permis, au travail, de posséder, d'utiliser, de distribuer, de vendre ou d'offrir de l'alcool, des drogues ou d'autres substances psychotropes (y compris sous prescription) ni de travailler sous l'influence de ceux-ci. Cette règle vaut pour tous les membres d'AutoZone dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non sur la propriété de l'entreprise ou au volant d'un véhicule personnel ou de l'entreprise, loué ou non. **Cliquez [ici](#)** pour en apprendre davantage sur les politiques d'AutoZone en matière de conduite automobile.

Si vous avez un problème de consommation, on vous encourage à chercher de l'aide ou à communiquer avec votre représentant des ressources humaines pour vous informer sur le programme de réadaptation d'AutoZone, au besoin.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Fidèle à son engagement à l'égard de la santé et sécurité au travail, AutoZone ne tolère aucune forme de violence, de menace de violence ou d'intimidation sur les lieux où se trouvent des membres d'Autozone, y compris, mais sans s'y limiter, dans les installations d'Autozone, aux événements qu'elle commandite ou chez les clients. L'entreprise interdit aussi la possession d'armes sur sa propriété, y compris dans les aires de stationnement ou les véhicules personnels ou d'entreprise de ses membres, à moins que la loi de l'État ne l'autorise.

Signalez immédiatement toute menace ou violence potentielle à votre gestionnaire ou aux Ressources humaines. Vous pouvez aussi utiliser la ligne téléphonique pour la prévention de la violence au travail.

En cas de danger immédiat, appelez d'abord les autorités locales avant de signaler la situation à AutoZone.

Les gestionnaires doivent prendre au sérieux ces signalements et réagir immédiatement en cas de menaces, de violence ou d'agression. Il importe peu si la menace ou l'acte de violence vient d'un membre d'AutoZone, d'un client ou d'une autre personne; il faut toujours accorder à la situation toute l'attention qu'elle requiert.

Si vous êtes gestionnaire et avez besoin d'aide pour gérer un cas de violence ou de menaces, demandez immédiatement l'aide de l'équipe de prévention des dommages, des Ressources humaines ou de la direction.



PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET COMMERCIAUX

Parce qu'elle se soucie des gens, AutoZone tient à protéger leurs renseignements personnels. C'est aussi vrai des membres que des clients et autres non-membres.

Les membres d'AutoZone ont la responsabilité de protéger leurs données nominatives contre le vol ou toute utilisation non autorisée.

Les données nominatives comprennent:

- Les coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse courriel)
- Les antécédents professionnels;
- L'état matrimonial;
- Les numéros d'identification gouvernementaux;
- Toute autre information désignée dans les lois sur la protection de la vie privée applicables;
- Les numéros de carte de crédit ou de débit;
- Les données de consommation;
- Les renseignements de santé protégés.

Les données nominatives englobent toute information pouvant servir à identifier, rejoindre ou localiser une personne, ou à la distinguer d'une autre. Elles doivent être gardées en sécurité pour protéger les clients et les membres d'AutoZone.

Si votre travail vous oblige à utiliser les renseignements de clients, de fournisseurs, de membres d'AutoZone ou d'AutoZone, il vous incombe de les protéger et de les traiter correctement.

Gardez les données nominatives en sécurité en les protégeant comme s'il s'agissait de vos renseignements personnels. Si vous soupçonnez que des données nominatives ont été compromises, signalez-le immédiatement à l'équipe de la sécurité de l'information (SOC@AutoZone.com).

Vous ne pouvez jamais accéder à des informations personnelles ou les partager sans une raison claire et autorisée de le faire.

Il ne faut jamais consulter ou communiquer des renseignements personnels sans motif clair et autorisation.

Respectez toujours les politiques d'AutoZone pour conserver ces renseignements en lieu sûr et détruire correctement les copies physiques des données, comme les copies papier. Ne les jetez pas à la poubelle, où quelqu'un d'autre pourrait les voir.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique de conservation des documents d'AutoZone.

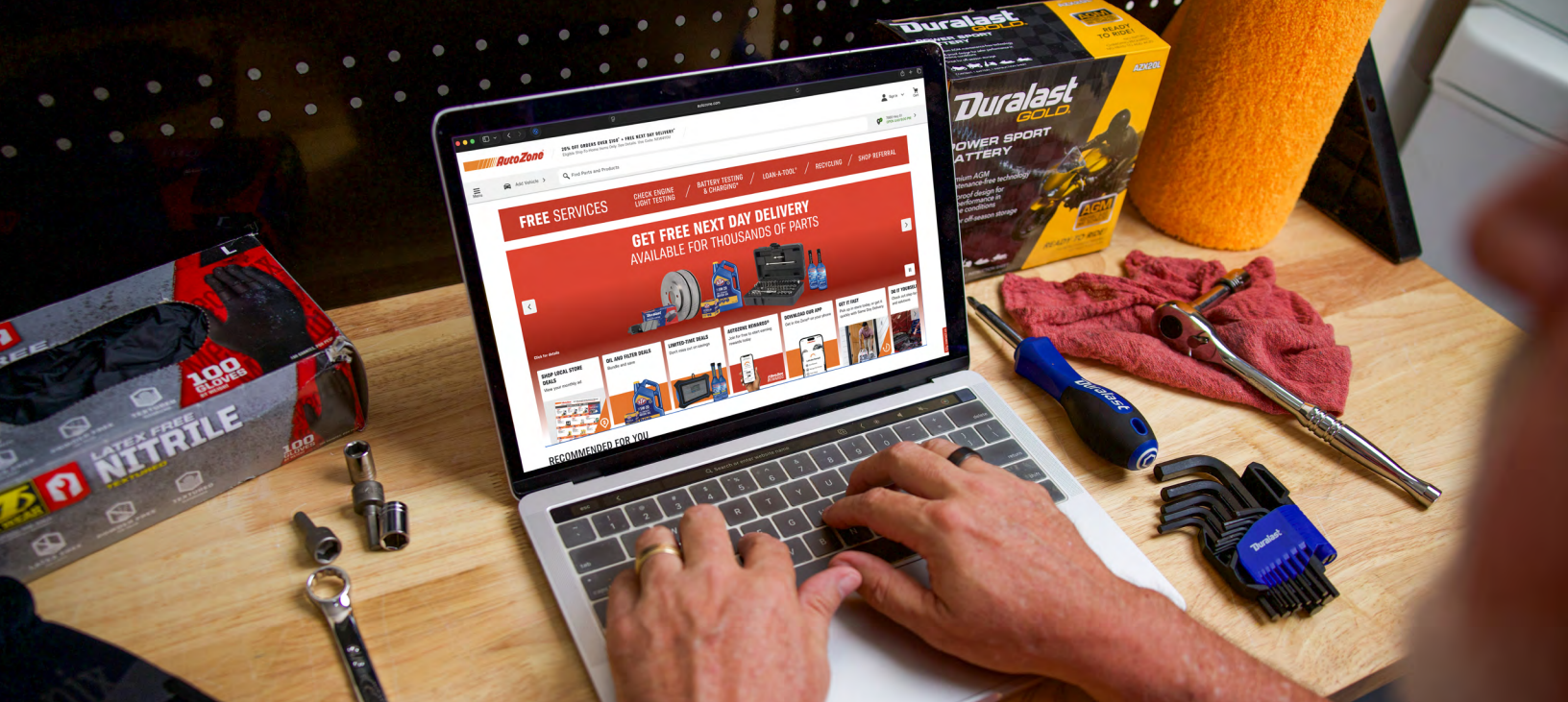
CYBERÉTHIQUE

Les membres d'AutoZone doivent respecter les normes législatives et éthiques les plus élevées, notamment dans leur utilisation d'Internet et leurs communications sur les médias sociaux ou les plateformes numériques. Lorsque vous faites des publications sur les médias sociaux en tant que membre d'AutoZone, vous devez faire la déclaration suivante : Les opinions et les idées que j'exprime sont les miennes, et non celles d'AutoZone. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique d'AutoZone relative aux médias sociaux.

Les membres d'AutoZone ne doivent pas:

- Prendre part à la cyberintimidation;
- User de langage impoli ou offensant;
- Utiliser les identifiants et mots de passe d'un collègue;
- Utiliser sans autorisation un ordinateur ou un autre appareil de communication assigné à un collègue.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique d'AutoZone relative à la sécurité de l'information.



ÉCONOMIE ET GESTION DES RESSOURCES

AutoZone doit son efficacité exceptionnelle entre autres à ses membres dévoués et à leur utilisation judicieuse des ressources. Il faut toujours respecter les biens physiques, l'information et les autres ressources d'AutoZone et s'efforcer de les utiliser à bon escient.

Chaque jour, nous utilisons les biens matériels d'AutoZone, comme de l'équipement électronique, des appareils mobiles, des fournitures de bureau, des installations, ainsi que les fonds et le temps de l'entreprise. Nous avons la responsabilité de protéger ces biens de tout dommage, vol, mésusage ou gaspillage.

Les membres d'AutoZone doivent avoir une attitude d'économie. Ils ne doivent pas dépenser inutilement ou gaspiller leurs ressources, y compris leur temps et leur énergie. Tout comme le client dépend de nous pour lui fournir « ce qu'il faut pour bien faire les choses » (WITTDJR®), AutoZone dépend de nous pour utiliser les bonnes ressources pour y parvenir, ni plus ni moins.

Il en va de même pour la technologie que nous utilisons, comme les appareils mobiles et électroniques, les ordinateurs, les téléphones, les courriels et l'accès Internet. Ces ressources sont destinées à être utilisées dans le cadre des activités commerciales d'AutoZone. Elles ne doivent jamais être utilisées pour des raisons personnelles, pour un autre travail ou une autre entreprise, pour consulter, envoyer, transmettre ou télécharger du matériel offensant, déplacé ou illégal, ou pour quoi que ce soit qui enfreint le Code.

Un membre d'AutoZone pourrait avoir besoin d'utiliser un téléphone, l'Internet ou d'autres ressources à des fins personnelles. C'est acceptable tant que l'utilisation faite est raisonnable et ne l'interrompt pas, ne le gêne pas ou ne le distrait pas dans son service à la clientèle.



Pour fournir un service à la clientèle exceptionnel, il faut s'assurer de bien faire notre travail au bon moment et d'utiliser les biens de l'entreprise uniquement pour les fins d'AutoZone.



GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Au quotidien, la **promesse et les valeurs** d'Autozone nous incitent à prendre des décisions dans l'intérêt supérieur du client et de l'entreprise. Parfois, nos buts personnels entrent en conflit avec les intérêts de l'entreprise. C'est ce qu'on appelle communément un **conflit d'intérêts**.

Si vous avez un conflit d'intérêts ou si vous pensez en avoir un, avertissez immédiatement votre gestionnaire. Ce n'est pas que vous ayez nécessairement fait quelque chose de mal, mais la situation doit être signalée et étudiée pour qu'il soit possible de régler rapidement et convenablement tout conflit ou problème.

Pour en savoir plus à ce sujet, consultez la politique d'AutoZone relative aux conflits d'intérêts d'AutoZone sur [DOC](#).

EMPLOI EXTERNE ET AUTRES ACTIVITÉS

Selon les circonstances, il peut être logique pour un membre d'avoir un deuxième emploi à l'extérieur d'AutoZone. Par contre, si cet autre emploi nuit à votre travail chez AutoZone, cela peut créer un grave conflit entre les horaires de travail, les fonctions exercées ou les intérêts des employeurs, par exemple.

Parlez-en à votre gestionnaire et aux Ressources humaines. N'utilisez jamais les biens, les données ou les ressources d'AutoZone pour des affaires personnelles, y compris un autre emploi ou une autre entreprise. Voici des exemples d'emplois externes :

- Le travail indépendant;
- Les services de consultation ou les services-conseils, rémunérés ou non;
- La participation à un conseil consultatif;
- La prestation de conseils à un fournisseur ou à un client;
- La représentation d'AutoZone verbalement ou par écrit, que ce soit à titre onéreux ou gracieux;
- La formulation de commentaires sur l'industrie, AutoZone, des pièces ou des produits contre une rémunération ou toute autre contrepartie de valeur;
- Un emploi chez un concurrent qui pourrait potentiellement faire perdre des occasions d'affaires à AutoZone.
-

ET SI...

Alex travaille à temps plein chez AutoZone et vient de trouver un emploi à temps partiel dans un atelier de réparation automobile les fins de semaine. En consultant le système d'inventaire d'AutoZone, il s'aperçoit que cet atelier de réparation est un client régulier et obtient souvent des rabais dans le cadre du programme commercial d'AutoZone. Alex se demande si son deuxième emploi le place en situation de conflit d'intérêts, d'autant plus qu'il a accès à de l'information sur les prix et les rabais en vigueur chez AutoZone.

QUE FAIRE ?

Alex doit aviser immédiatement son représentant des ressources humaines et son gestionnaire de cet autre emploi. Le Code de conduite d'AutoZone exige que les employés évitent tout conflit d'intérêts, y compris dans les situations où leurs activités personnelles ou un emploi externe pourraient avoir une influence – ou même une apparence d'influence – sur des décisions d'affaires.

N'oubliez pas : *Un membre d'AutoZone ne manque jamais...* de respecter les politiques et de contribuer au succès des équipes.

RELATIONS FAMILIALES ET PERSONNELLES

Recommander un proche pour un poste chez AutoZone est une excellente façon de renforcer les liens de l'équipe, mais il y a des précautions à prendre pour éviter les conflits. Un membre ne doit jamais se retrouver dans une relation de supérieur-subalterne avec un proche ou son conjoint. Si vous avez un lien ou développez une relation personnelle avec un fournisseur, un client commercial ou toute personne faisant affaire avec AutoZone, informez-en votre supérieur, votre vice-président principal, les RH ou l'avocat général d'AutoZone.

ET SI...

Taylor est responsable d'un centre de distribution et membre d'AutoZone depuis deux ans. Dernièrement, un membre de sa famille a trouvé un emploi chez un fournisseur local d'AutoZone. En s'acquittant de ses tâches courantes, Taylor s'aperçoit que ce fournisseur soumet une offre pour décrocher un nouveau contrat avec AutoZone. Il se demande s'il pourrait glisser un mot en sa faveur pour lui assurer le contrat ou si cela créerait un conflit d'intérêts en raison de son lien familial.

QUE FAIRE ?

Taylor devrait dévoiler immédiatement cette relation à son gestionnaire et aux Ressources humaines et se retirer du processus décisionnel. Le Code de conduite d'AutoZone exige que les membres évitent toute situation où leurs relations personnelles ou familiales pourraient avoir une influence – ou même une apparence d'influence – sur des décisions d'affaires.

En déclarant ce lien familial, Taylor fait preuve de transparence et protège à la fois sa propre personne et AutoZone d'éventuels problèmes éthiques. Les Ressources humaines prendront acte de la situation et désigneront un autre décideur à des fins d'équité et de conformité.

Rappel: *Un membre d'AutoZone ne manque jamais...* d'agir avec intégrité et de faire passer le client en premier.

INTÉRÊTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS

Le fait d'investir dans un concurrent ou un fournisseur d'AutoZone peut diviser vos loyautés, ou sembler le faire, surtout si l'investissement est assez imposant pour qu'il soit difficile de placer les intérêts d'AutoZone avant ceux de l'autre entreprise. La même chose peut se produire si vous détenez un intérêt important dans les titres d'un concurrent, d'un client, d'un fournisseur de produits ou de services ou d'une autre entité faisant affaire avec AutoZone, y compris une entreprise familiale. En tant que membre d'une société cotée en bourse, vous devez également savoir que la détention directe de titres de fournisseurs, de concurrents ou de clients peut vous placer en situation de délit d'initié. Un « titre » peut être une action, une option, une obligation, une part ou une participation. On considère qu'un membre d'AutoZone a un « intérêt important » dans une entité s'il est propriétaire direct ou véritable de cinq pour cent ou plus des titres de l'entité, ou de titres de l'entité ayant une juste valeur marchande de 500 000 \$ ou plus. Un membre d'AutoZone est « propriétaire direct » des titres inscrits à son nom ou au nom d'un courtier ou d'un prête-nom. Il est « propriétaire véritable » des titres détenus pour lui dans une société de personnes, une fiducie, un régime de participation aux bénéfices ou une autre entité, ou au nom d'un membre de sa famille immédiate. Pour toute question sur vos intérêts financiers ou vos investissements et ce Code, veuillez vous adresser au vice-président principal ou à l'avocat général d'AutoZone.

Un membre d'AutoZone peut être tenu personnellement responsable de la violation de ces règles. Une poursuite pourrait être intentée contre AutoZone à titre de société, et contre le membre d'AutoZone à titre personnel.

OCCASIONS D'AFFAIRES

Autre possibilité: vous saisissez une occasion d'affaires qui vous est révélée à cause de votre travail chez AutoZone. Si, dans le cadre de vos fonctions, vous entendez parler d'une occasion d'affaires ou d'investissement, vous pourriez créer un conflit d'intérêts si vous n'en parlez pas en premier lieu avec votre gestionnaire pour lui exposer tous les détails et lui demander son approbation. La même règle s'applique à toute information obtenue auprès des clients et fournisseurs; nous nous engageons à protéger ces données. N'oubliez pas que, dans le cours de vos tâches quotidiennes, vous ne devriez jamais utiliser vos connaissances privilégiées ou votre poste à vos propres fins financières.

PARTICIPATION À UN CONSEILS CONSULTATIFS OU D'ADMINISTRATION

L'action communautaire fait partie des valeurs d'AutoZone. Elle peut s'exprimer par une participation au conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif. Il n'est pas nécessaire de faire approuver cette activité au préalable, tant qu'elle ne nuit pas aux responsabilités du membre et qu'elle ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts. Toutefois, toute participation au conseil d'administration ou consultatif d'une autre entreprise à but lucratif nécessite un examen et une approbation préalables. Discutez-en d'abord avec votre supérieur et le vice-président principal pour obtenir leur approbation, puis avec l'avocat général d'AutoZone.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique d'AutoZone relative aux conflits d'intérêts.



CADEAUX, REPAS ET HOSPITALITÉ

L'échange de cadeaux, d'invitations à manger et de marques d'hospitalité est chose courante dans certains pays. C'est ainsi que les entreprises approfondissent leurs relations avec les clients et fournisseurs. Néanmoins, ces avantages doivent demeurer dans les limites du raisonnable pour AutoZone.

L'essentiel, c'est de comprendre l'intention. En acceptant un cadeau, un repas ou une invitation, vous pourriez créer un conflit (réel ou apparent) entre vos intérêts personnels et vos responsabilités chez AutoZone. Consultez la politique d'AutoZone sur les conflits d'intérêts pour obtenir des conseils à ce sujet.

N'offrez et n'acceptez aucun cadeau ou objet de valeur en échange d'une décision d'affaires, ou si cela peut donner l'impression que vous ou l'autre personne êtes redevable envers AutoZone.

Les cadeaux, invitations à manger et marques d'hospitalité offerts par toute personne avec qui nous faisons affaire, un fournisseur potentiel ou autre tiers sont acceptables seulement s'ils sont approuvés au préalable par votre gestionnaire et respectent les critères énoncés dans la politique sur les conflits d'intérêts [DOC](#).

Cadeaux, repas, divertissements	Critères acceptables	Exemples	Critères inacceptables	Action de l'AutoZoner
Cadeaux	- Cadeaux de valeur nominale qu'il serait difficile pour l'AutoZoner de retourner à l'expéditeur - Peu fréquents - Non sollicités (personne n'en a fait la demande)	- Les denrées périssables reçues pendant les vacances peuvent être distribuées de manière égale au sein de l'équipe - Échantillons et/ou articles promotionnels (par exemple : chemise, étui pour ordinateur portable ou autre accessoire portant le logo de l'entreprise ou d'une valeur nominale)	- Somptueux ou excessifs - Argent liquide, *options sur actions, cartes-cadeaux, crédit, prêts, etc. - Événement dans lequel le contenu, les performances ou l'environnement sont contraires à nos valeurs, à notre Code ou à toute autre Politique ou en violation de ces derniers. - Accepter des cadeaux ou de l'argent en échange de GOTTCa (Go Out To The Customers Automobile)	Même si le cadeau est acceptable ou inacceptable, il doit être signalé à votre responsable.
Repas	- Raisonnables, peu fréquents, liés à l'activité de l'entreprise - Plus de deux AutoZoners doivent y participer - L'approbation préalable du responsable est requise	Rejoindre l'équipe et le fournisseur pour un repas dans un restaurant public	- Somptueux ou excessifs - Participer seul - Assister fréquemment	Vous devez demander l'approbation préalable de votre responsable. Vous devez assister à l'événement avec au moins un autre AutoZoner. La participation à des événements sportifs ou de divertissement* nécessite l'approbation préalable d'un Vice-président, d'un assistant du Directeur juridique ou du Directeur juridique. (*Les événements doivent être appropriés pour tous les AutoZoners et conformes à nos valeurs, notre Code et nos autres politiques. Reportez-vous à la section « Critères inacceptables » (ci-dessus) et aux politiques associées.) Si le prestataire n'est pas présent à l'événement ou s'il est question d'un voyage, l'approbation préalable de votre direction est requise.
Divertissements	Non excessif et conforme à la culture et aux valeurs d'AutoZone, ainsi qu'aux pratiques commerciales habituelles	Billets pour un concert ou un match de baseball	- Somptueux - Excessif et peut influencer de manière inappropriée (ou sembler influencer le jugement des autres ou notre propre jugement)	

PRATIQUE EXEMPLAIRE : Acceptable ou non, le cadeau doit être signalé à votre gestionnaire. En cas de doute, n'acceptez pas un cadeau ou une marque d'hospitalité.

REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT

Les membres d'AutoZone ne doivent jamais offrir, donner ou solliciter des cadeaux ou quoi que ce soit de valeur à un titulaire de charge publique, un mandataire ou un représentant du gouvernement, à un candidat à une charge publique ou à tout autre fonctionnaire du gouvernement, ni accepter de tels cadeaux de la part de ces derniers. Cette obligation s'applique aussi aux fournisseurs de services tiers qui font affaire avec des entités et des représentants du gouvernement au nom d'AutoZone. Nous ne devons jamais offrir ni accepter de pot-de-vin, d'enveloppe, de cadeau ou toute autre chose ayant de la valeur, y compris les paiements de facilitation ou d'autres sommes. Allez à la [page 31](#) pour consulter l'engagement d'AutoZone à l'égard de la lutte contre la corruption, et [cliquez ici](#) pour consulter la politique sur le respect des lois contre la corruption et le Code de conduite des fournisseurs.



ET SI...

Vous êtes gestionnaire de produits. Un fournisseur de longue date vous invite à assister à un match de la NBA au premier rang le mois prochain, suivi d'un dîner dans un restaurant chic, soi-disant pour célébrer votre partenariat. Il ajoute : « Ce serait une bonne occasion de resserrer nos liens tout en discutant des commandes pour le prochain trimestre. »

QUE FAIRE ?

Il faut prendre un pas de recul et évaluer l'intention:

- Demandez-vous si cette situation créerait un conflit d'intérêts ou une apparence de conflit.
- Le moment est mal choisi pour accepter l'invitation, car on pourrait y voir une influence ou une tentative d'influence sur une décision d'affaires.

Que dit la politique sur les conflits d'intérêts d'AutoZone?

- Il ne faut jamais accepter un cadeau, une invitation à manger ou une marque d'hospitalité si cela peut donner l'impression qu'on s'engage ainsi envers le fournisseur à quoi que ce soit en lien avec AutoZone.
- Il convient de faire la distinction entre une « marque d'hospitalité » et un « cadeau ».
 - La première (p. ex., invitation à un match ou à un spectacle) implique que les deux parties y assistent ensemble, ce qui peut accentuer la perception d'influence.
- Il faut évaluer si le type, la valeur, le moment et le contexte de l'offre répondent à nos critères, et si celle-ci se rapporte à un objet commercial véritable ou s'il s'agit principalement d'une activité sociale.
- Il faut rapporter la situation en amont et la documenter.
- Il faut aviser son gestionnaire et lui faire savoir la nature de l'activité, sa valeur estimative, les personnes qui y assisteront, son objet (commercial ou social), ainsi que son influence potentielle sur une décision d'affaires et les négociations connexes.

Rappel: Un membre d'AutoZone ne manque jamais... d'agir avec intégrité et de viser l'excellence.



TENUE DE LIVRES ET DE DOSSIERS

Les membres d'AutoZone visent l'excellence dans tout ce qu'ils font et assument la responsabilité de leurs actions. Ce devoir s'étend à la tenue de livres et de dossiers financiers et d'exploitation exacts, complets et conformes aux politiques d'AutoZone et aux exigences de la loi.

L'exactitude des livres comptables assure l'intégrité de nos états financiers et de notre information financière en général et nous aide à prendre des décisions éclairées. On désigne ici notamment les données de vente, les feuilles de temps, les factures, les reçus, les rapports de dépenses, les documents de paie, les comptes d'inventaire, les dépôts réglementaires et d'autres données essentielles à l'entreprise.

Les membres d'AutoZone ne doivent jamais falsifier, altérer ou dissimuler des renseignements de l'entreprise ou faire autrement de fausses déclarations dans un document de l'entreprise. Toutes les opérations et tous les documents, peu importe le montant qui y est associé, doivent être dûment documentés, autorisés et consignés en temps et lieu. Les opérations et les dossiers financiers comprennent:

- Les factures
- Les rapports de dépenses
- Les documents de paie;
- Les données relatives au chiffre d'affaires et les données d'inventaire.

Si vous remarquez une erreur dans un document de l'entreprise ou un manquement aux processus de contrôle interne, signalez la situation immédiatement.

Si un tiers, comme un vérificateur externe ou une agence gouvernementale, vous demande l'accès à un document, avisez immédiatement votre gestionnaire et le service juridique pour qu'ils vous expliquent comment faire.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique de conservation des documents d'AutoZone.



DÉLITS D'INITIÉ

AutoZone est une société cotée en bourse; certains renseignements à son sujet peuvent donc être considérés comme des « **informations privilégiées** ». Il est illégal de se servir de ces informations privilégiées pour négocier des titres (actions).

Les informations privilégiées sont des renseignements importants qui n'ont pas été rendus publics. Les renseignements importants sont les informations qu'un investisseur raisonnable estimerait importantes, par exemple pour choisir d'acheter ou de vendre une action. On considère habituellement que les informations ne sont pas publiques jusqu'à ce qu'un jour de bourse complet se soit écoulé depuis leur publication. Il est illégal d'utiliser des informations privilégiées à des fins personnelles ou financières, ou de « tuyauter » autrui afin qu'il bénéficie de ces informations.

Exemples:

- Résultats financiers non publics, comme les données sur le chiffre d'affaires et les bénéfices;
- Mesures prévues concernant les actions d'AutoZone;
- Poursuites importantes;
- Importantes transactions;
- Changements au sein de la haute direction.

Les actions d'AutoZone sont cotées à la bourse de New York (NYSE), et leur juste valeur marchande est déterminée en fonction des informations rendues publiques. L'investisseur qui possède des informations privilégiées pourrait profiter d'un avantage indu pour fixer son choix.

Il est illégal et malhonnête d'utiliser ces informations sur AutoZone ou les entreprises avec qui nous faisons affaire pour négocier ou tuyauter d'autres personnes. La divulgation de telles informations peut avoir de graves conséquences en droit civil et criminel pour AutoZone et le membre impliqué.

Les informations privilégiées ne se limitent pas aux renseignements sur AutoZone, mais comprennent aussi ceux de nos fournisseurs. Nous avons le devoir de protéger cette information et de la garder confidentielle. Il est illégal de l'utiliser à ses propres fins ou à celles d'autrui. La divulgation ou l'utilisation induite ou non autorisée d'information peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique d'AutoZone relative aux délits d'initié.

Exemples d'opérations d'initiés:

- Communiquer à des membres de sa famille et des amis, ou à toute autre personne, des résultats financiers non publics, y compris le chiffre d'affaires et les bénéfices, pour leur permettre de vendre ou d'acheter des actions d'AutoZone avant la publication de l'information.
- Prendre connaissance de données non publiques d'un fournisseur sur ses tendances de ventes et ses bénéfices, puis acheter ou vendre des actions de ce fournisseur.
- Transmettre de l'information non publique à propos d'une acquisition imminente à un ami qui échange alors des actions d'AutoZone à des fins lucratives.

Voir la [page 34](#) pour savoir comment signaler un délit d'initié ou une fraude financière.

UTILISATION RESPONSABLE DES BIENS DE L'ENTREPRISE

AutoZone possède différents types d'actifs qui doivent être utilisés de façon responsable pour prévenir les pertes, les dommages, le vol, la fraude ou le gaspillage.

BIENS MATÉRIELS

Les biens matériels comprennent notamment nos immeubles, nos stocks, nos ordinateurs, notre matériel de bureau et nos véhicules. Suivez les procédures de sécurité appropriées pour les protéger et veiller à ce qu'ils soient utilisés uniquement à des fins commerciales autorisées et légitimes.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELLES

Certaines de nos ressources les plus importantes ne sont pas tangibles. Les renseignements confidentiels sont un élément crucial de nos activités. Ils comprennent les renseignements sur AutoZone, nos clients, les membres d'AutoZone, nos fournisseurs et nos activités qui ne sont pas publics et qui pourraient nous nuire s'ils tombaient entre de mauvaises mains.

Les renseignements comme nos bénéfices, nos prix, le coût de nos produits, nos plans d'affaires et nos stratégies, ainsi que les renseignements de nos clients et d'AutoZone, sont considérés comme confidentiels, ce qui veut dire que personne en dehors d'AutoZone ne peut y avoir accès sans autorisation. L'accès à certains types de renseignements confidentiels est limité aux membres d'AutoZone qui en ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions professionnelles.

Chacun d'entre nous doit protéger les renseignements confidentiels en sachant quels renseignements sont de nature non publique et en ne communiquant les renseignements confidentiels qu'aux parties qui sont autorisées à les recevoir et qui appliquent des mesures de sécurité appropriées.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle (PI) comprend notamment les logos, les photos, les vidéos et les innovations de la société.

AutoZone produit régulièrement de la PI, comme nos vidéos de marque distinctives qui célèbrent notre culture, ou les stratégies que nous élaborons pour fournir à nos clients les produits dont ils ont besoin. Tout ce qui précède, de même que nos services et produits, dossiers d'entreprise, manuels et savoir-faire, contiennent de la PI, que tous les membres d'AutoZone doivent protéger.

AUTRES RENSEIGNEMENTS ET ACTIFS CONFIDENTIELS

L'utilisation non autorisée des renseignements confidentiels, de la PI ou d'actifs d'une autre entreprise est non seulement contraire à nos valeurs et politiques : elle est même illégale. Nous ne devons jamais utiliser les renseignements confidentiels ou non publics d'une autre entreprise sans avoir obtenu au préalable son autorisation écrite expresse.





TIERS ET INTERVENANTS EXTERNES

Les membres d'AutoZone veulent souvent partager leur enthousiasme pour notre entreprise avec d'autres personnes. Toutefois, dans certaines situations, seuls les membres autorisés d'AutoZone peuvent parler de nos activités. Autrement, il pourrait y avoir diffusion d'information erronée et perte de la confiance de nos clients, de nos investisseurs et des communautés.

Si vous recevez des questions des médias, de tiers ou de toute autre personne à propos d'AutoZone, de nos filiales ou de nos activités, n'y répondez pas seul. Vous devez plutôt :

- Inviter les membres des médias à s'adresser à notre service des relations avec les médias à l'adresse Media.Relations@AutoZone.com;
- Inviter les analystes et les membres du milieu financier à s'adresser à notre service des relations avec les investisseurs à l'adresse Investor.Relations@AutoZone.com;
- Inviter les représentants du gouvernement à s'adresser à l'avocat général d'AutoZone à l'adresse General.Counsel@AutoZone.com.

Comme AutoZone est un leader du secteur du détail, ses membres sont souvent invités à participer à des événements publics et à parler de leur expertise dans le domaine des affaires. Toutes les demandes visant à faire une allocution ou une présentation au nom d'AutoZone ainsi que le contenu et les documents connexes doivent être soumis à l'avance à la direction des communications et des affaires juridiques du membre concerné pour qu'elle s'assure de la cohérence du message. Ce processus d'approbation commence par l'envoi du formulaire d'allocution externe, qui est disponible sur le portail DOC.

Informez toujours votre supérieur des demandes de renseignements sur AutoZone que vous recevez. Ainsi, AutoZone peut contrôler l'information transmise au public, et les membres d'AutoZone sont libres de se concentrer sur les besoins de nos clients.

Faites preuve de prudence et suivez notre politique relative aux médias sociaux lorsque vous tenez des propos au sujet d'AutoZone sur les médias sociaux et autres sites de réseautage, plateformes et organes numériques. Les membres d'AutoZone ne doivent jamais publier de renseignements confidentiels ou exclusifs de la société en ligne.

Si vous vous présentez en ligne comme un membre d'AutoZone, indiquez clairement que les opinions et idées exprimées sont les vôtres, et non celles d'AutoZone. Cette pratique permet d'assurer la clarté et l'uniformité de nos messages.

N'hésitez pas à communiquer avec votre supérieur si vous avez des questions.

Cliquez [ici](#) pour apprendre davantage sur la politique d'AutoZone relative aux médias sociaux.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les membres d'AutoZone obtiennent des résultats exceptionnels parce qu'ils font preuve d'une intégrité irréprochable et respectent la loi en tout temps. Il est essentiel que nous respections les normes d'éthique les plus strictes, alors même que notre entreprise prend de l'expansion et que nous cherchons à gagner la confiance de nos clients, des communautés que nous servons, de nos investisseurs et de nos membres.

C'est pourquoi nous devons éviter ne serait-ce que l'apparence de **corruption**. C'est par notre travail acharné, notre dévouement et notre service à la clientèle supérieur que nous nous démarquons de la concurrence.

CONNAISSANCE ET RESPECT DES LOIS ANTICORRUPTION

AutoZone respecte toutes les lois anticorruption applicables, notamment la Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) des États-Unis. Nous présentons régulièrement des formations sur les politiques et le Code aux membres d'AutoZone partout dans le monde, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la corruption.

Ainsi, les membres d'AutoZone ne doivent jamais offrir, ni même donner l'impression qu'ils offrent un pot-de-vin. Ni les membres d'AutoZone, ni nos fournisseurs ne peuvent offrir, donner ou permettre que soit donné **tout objet de valeur** à quiconque dans le but d'obtenir ou de conserver un contrat ou d'augmenter sa valeur de manière inappropriée ou illégale, ou d'obtenir un avantage commercial inapproprié pour AutoZone ou un avantage personnel.

N'oubliez pas que l'interdiction vise toute chose de valeur qui procure un avantage personnel au destinataire, par exemple : rabais sur des produits ou des services qui ne sont pas offerts aux autres membres du public (ou à tous les membres d'AutoZone), participation dans une société et offre d'emploi ou occasion de prestation de services-conseils pour vous ou un membre de votre famille immédiate.

De même, les membres d'AutoZone ne doivent pas tolérer d'offre de pots-de-vin ou de tout objet de valeur par des tiers, des fonctionnaires ou d'autres personnes agissant pour notre compte. Cela s'applique particulièrement aux rapports avec des représentants du gouvernement des États-Unis ou d'autres pays, ce qui comprend également les membres de partis politiques et les candidats à une charge publique, ainsi que les employés ou les représentants tiers des entités gouvernementales.

Vous ne devez jamais offrir une chose de valeur, même de valeur symbolique, à un représentant du gouvernement des États-Unis ou d'un autre pays ou à un candidat à une charge publique ni en recevoir de la part de ces derniers sans avoir reçu au préalable une autorisation écrite de l'avocat général d'AutoZone. Si vous recevez une sollicitation de la part d'un fonctionnaire pour un cadeau ou un objet de valeur, vous devez la refuser respectueusement et la signaler sans délai à votre supérieur.

PAIEMENTS DE FACILITATION

Les paiements de facilitation offerts à un fonctionnaire consistent habituellement en des paiements en espèces visant à garantir ou à accélérer un processus gouvernemental courant (comme l'approvisionnement en électricité ou le traitement de documents pour une licence ou un permis). Même lorsque la loi l'autorise, AutoZone s'abstient de faire de tels paiements, car ils peuvent être perçus comme des pots-de-vin. AutoZone peut payer des frais de service accéléré ou urgent, mais seulement s'ils sont versés directement à un organisme gouvernemental et indiqués dans un tarif pour service accéléré publié. Si on vous demande de faire un paiement de facilitation, adressez-vous à l'avocat général ou au service juridique d'AutoZone pour obtenir des conseils.

TIERS

Il nous revient de surveiller de près les mandataires que nous engageons. Les représentants et les tiers ne doivent jamais payer, offrir ou recevoir des cadeaux, des pots-de-vin ou toute autre chose de valeur au nom d'AutoZone.

Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage sur la politique d'AutoZone sur le respect des lois contre la corruption.

Voir la [page 34](#) pour savoir comment signaler des problèmes liés à la corruption (p. ex., pots-de-vin, commissions occultes et manquements à la FCPA).

PRATIQUE EXEMPLAIRE:

Connaissiez et formez vos mandataires. Assurez-vous qu'ils comprennent nos politiques, en particulier si vos mandataires sont amenés à travailler avec des fonctionnaires.

Comprenez comment ils collaborent avec les fonctionnaires et posez-leur des questions sur leurs propres politiques et contrôles.

Assurez-vous d'effectuer une vérification des antécédents et de vérifier l'intégrité des mandataires avant de les engager, et soyez à l'affût des signes indicateurs d'un comportement malhonnête.

Si vous pensez qu'un tiers agissant pour le compte d'AutoZone reçoit ou offre des cadeaux, des pots-de-vin ou tout objet de valeur, signalez-le immédiatement.



Sommet de fournisseurs, Asia Global Sourcing Thailand

COMMERCE MONDIAL ET LOIS CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

À tout le moins, nous respectons les droits et tarifs des douanes américains et, le cas échéant, les droits et tarifs des douanes des autres pays. Si nécessaire, AutoZone obtient les permis ou licences de commerce et d'importation/exportation appropriés. Nous devons également respecter, entre autres, les lois sur le financement du terrorisme.

Nous nous conformons aux sanctions économiques et aux embargos et limitons les pays avec lesquels AutoZone peut faire affaire.

Les sanctions économiques et les embargos sont des volets importants du commerce mondial. Nous honorons et respectons les restrictions imposées par les États-Unis ou d'autres nations qui limitent, voire interdisent complètement, les échanges avec certains pays, ou avec les entreprises ou les ressortissants de ces pays. C'est pourquoi il est crucial de savoir exactement avec qui nous faisons affaire. AutoZone a établi des mesures de contrôle pour évaluer les entités avec qui nous faisons ou comptons faire affaire.

En revanche, les boycottages ou les restrictions commerciales qui ne sont pas établis, approuvés ou reconnus par les États-Unis sont illégaux, et nous n'y participons donc pas. Toute entité avec laquelle nous faisons affaire peut nous demander de participer à un boycottage non approuvé. Une telle demande peut être difficile à repérer. Si on vous demande de refuser de faire affaire avec un pays donné, ou avec des entreprises ou des personnes de ce pays, avisez immédiatement votre supérieur.

Il faut également faire attention aux stratagèmes de blanchiment d'argent et aux activités financées ou soutenues par des terroristes. Le blanchiment d'argent est un processus visant à dissimuler des fonds illicites ou à réaliser des transactions de manière à ce que des fonds illicites semblent légitimes.

Si vous craignez ou croyez qu'AutoZone ou des représentants d'Autozone sont impliqués ou susceptibles d'être impliqués dans des activités illégales, parlez-en immédiatement à votre supérieur ou à l'avocat général d'AutoZone, ou suivez la procédure indiquée à la [page 34](#).

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Chez AutoZone, nous nous soucions de l'environnement et nous nous efforçons de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement dans nos magasins, nos centres de distribution, nos centres d'assistance et nos parcs de véhicules. Bien sûr, nous respectons les lois et les règlements environnementaux partout où nous exerçons nos activités, mais notre objectif est d'en faire plus. Nous cherchons activement des stratégies pour réduire notre production de déchets, notre consommation d'énergie et nos émissions.

En outre, nous sommes des recycleurs engagés. Nous recyclons activement un large éventail de matériaux, y compris les batteries déchargées, l'huile, les filtres à l'huile, la ferraille, les déchets électroniques, le papier, le carton et les palettes de bois. Pour réduire davantage la production de déchets et mieux protéger l'environnement, nous appliquons les pratiques exemplaires sectorielles en matière d'élimination de produits chimiques et de déchets dangereux.

Tous les membres d'AutoZone doivent participer à nos efforts de protection de l'environnement en se conformant aux politiques et procédures environnementales d'AutoZone. Si vous voulez savoir comment vous pourriez contribuer, parlez-en à votre supérieur.



Des membres d'AutoZone participent bénévolement à une journée de service



Des membres d'AutoZone participent bénévolement à une journée de service

DONS POLITIQUES ET REVENDICATIONS

Le soutien aux politiciens locaux, aux candidats à une charge publique et à diverses causes est l'une des nombreuses façons par lesquelles AutoZone s'implique dans la communauté. Nous devons toutefois respecter les lois qui régissent notre participation à la vie politique.

Rares sont les membres d'AutoZone qui ont de telles responsabilités : si vous n'êtes pas l'un d'entre eux, vous ne pouvez pas faire de revendications pour le compte d'AutoZone!

En complément des lois qui régissent notre participation à la vie politique, nous avons adopté des processus internes pour l'étude et l'approbation de tous les dons versés à des candidats. Toutes les contributions politiques de l'entreprise et du comité d'action politique sont étudiées et approuvées à l'avance par le responsable principal des relations gouvernementales et le conseil interne du comité. Veuillez communiquer avec cette personne ou avec l'avocat général d'AutoZone si vous avez des questions.

Faire des revendications, c'est communiquer de l'information et des commentaires sur la législation ou les actions politiques qui pourraient avoir des conséquences sur notre entreprise ou nos clients.

C'est une façon pour les entreprises de faire valoir leur point de vue sur les politiques publiques et les lois qui pourraient s'appliquer à leurs activités ou à leurs clients.



Des membres d'AutoZone soutiennent le droit de réparation (SE SOUCIENT)

SIGNALEMENT D'UN PROBLÈME

Rien ne vous oblige à vous identifier quand vous faites un signalement; vous pouvez garder l'anonymat. Si vous choisissez de donner votre nom, il sera tenu confidentiel dans la mesure permise par la loi. AutoZone ne tolère pas les représailles, le harcèlement ou toute forme de discrimination à l'encontre des personnes qui s'expriment de bonne foi. Dénoncer quelque chose de bonne foi, c'est faire connaître ses préoccupations honnêtement, sans tarder et de façon détaillée.

Il existe plusieurs façons de faire part de vos préoccupations:

Par courriel: General.Counsel@AutoZone.com ou FCPA.GeneralCounsel@AutoZone.com

Par courrier : Attn: General Counsel, AutoZone, Inc., Dept. #8074, P.O. Box 2198, Memphis, TN 38103m États-Unis

Remplissez le **formulaire de rapport d'incident en cliquant [ici](#)**.

Remarque: Vous pouvez accéder à ce formulaire à partir de n'importe quel navigateur Web.

Par téléphone :

Remarque: Après avoir composé le numéro sans frais ci-dessous, choisissez l'option 1 pour signaler une infraction au Code, l'option 2 pour signaler un manquement à la FCPA ou l'option 3 pour signaler une fraude financière.

Numéros sans frais		
Brésil - 0-800-047-5023	Inde - 000-800-050-4337	Turquie - 00-800-44-882-4338
Chine - 10-800-852-2158	Mexique - 01-800-062-5344	Royaume-Uni - 0-800-023-2073
Allemagne - 0-800-724-6601	Espagne - À venir	États-Unis, Porto Rico, Îles Vierges américaines et Canada - 800-243-7989
France - À venir	Taïwan - 080-066-8788	



DÉROGATION

Dans certaines circonstances, il peut être justifié d'accorder une dérogation à une disposition du Code. Toute demande de dérogation doit être présentée par écrit à l'avocat général d'Autozone ou à son délégué. Toute dérogation au Code consentie à un dirigeant, à un administrateur ou à un membre du conseil d'administration d'AutoZone doit être approuvée par le conseil d'administration ou l'un de ses comités et doit être déclarée sans délai aux actionnaires conformément aux exigences de la loi ou de la réglementation.



***Un membre d'AutoZone ne manque
j'aurais de...***

**FAIRE PASSER LE CLIENT EN PREMIER | SE SOUCIER DES GENS
VISER L'EXCELLENCE | MOTIVER LES AUTRES
CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ | CONTRIBUER AU SUCCÈS DES ÉQUIPES**

AutoZone®

ALLDATA®